



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 AVRIL 2017**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARATELLA, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Rose MEUNIER, Jean-Yves MEIGNEN.

EXCUSES : Vincent BLANC qui donne procuration à Louis LAUDUN et Isabelle OUDOT qui donne procuration à Jean-Pierre COMTE.

ABSENT : Bernard RENIET

**1. Achat du matériel de l'épicerie – décision du conseil municipal.**

Les membres du conseil municipal décident à la majorité d'acquérir le matériel de l'épicerie en état de fonctionnement, appartenant à Madame Cathy MARTIN pour un montant de **14 400 € TTC** (soit 12 000 € HT).

Votes contre : R. Meunier, G. Coutton, P. Baratella, MJ. Noël

**2. Renonciation au bail commercial de l'épicerie par le preneur actuel ; autorisation de signer l'acte – décision du conseil municipal.**

L'assemblée délibérante décide à la majorité d'approuver la résiliation du bail commercial signé le 29 septembre 2012 entre la commune et Madame Cathy MARTIN.

Votes contre : R. Meunier, G. Coutton, P. Baratella, MJ. Noël

A Simiane la Rotonde, le 20 avril 2017.

Le Maire, Louis LAUDUN

